

Le magazine des Industries électriques, électroniques et de communication

DÉLECTROTECH MAG

#17/NOVEMBRE 2025

LES 100
ANS DE
LA FIEEC

DOSSIER

FIEEC : 100 ans
d'engagement
et l'histoire
continue de s'écrire !

Droits de douane

Entretien avec
Nicolas End

Responsable du pôle
Économie du Medef





ACN
Alliance pour la confiance numérique



ccedis
Fédération des Distributeurs
d'Équipements et Solutions
Électriques, Génie Climatique & Sanitaires



gifam
Le groupement des marques
d'appareils pour la maison



ENSEMBLE
ignes
DONNONS VIE
AU BÂTIMENT



SYCIBEL

SYNDICAT DE
L'ÉCLAIRAGE



SyM
SYNDICAT DE LA MESURE
Measurement Association



Syndicats membres associés



Ficam
CINÉMA AUDIOVISUEL MULTIMÉDIA



SERCE
Les entreprises de la transition
énergétique et numérique

La FIEEC est membre de

orgalim
EUROPE'S TECHNOLOGY INDUSTRIES

FRANCE
INDUSTRIE

Mouvement
des Entreprises
de France

cpme
CONFÉDÉRATION DES PME



FIEEC info
services

Des réponses techniques
rapides et fiables

Analyse
personnalisée

Expertise à tarifs
préférentiels

Confidentialité

Formulaire
en ligne



LA FIEEC
EST LÀ
POUR
VOUS
ACCOMPAGNER

FIEEC info
services

Chers adhérents, chers partenaires,

Il y a un siècle naissait la FIEEC. Le 3 juillet dernier, nous avons célébré avec fierté ce centenaire exceptionnel, réaffirmant notre vision : l'électrification et la numérisation comme leviers majeurs des 100 prochaines années !

Cette année marque encore un tournant décisif et notre fédération doit continuer à porter haut les couleurs de nos industries dans le débat public. Nos positions sur l'électrification des usages ou sur le maintien de la compétitivité de nos industries trouvent un écho croissant, preuve de l'importance de notre secteur pour répondre aux enjeux de transition énergétique et de souveraineté.

”
« *L'électrification et la numérisation, leviers majeurs des 100 prochaines années !* »

Mais les défis s'intensifient. Les droits de douane américains menacent nos exportations. Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières avance inexorablement sa mise en œuvre opérationnelle sans réduire le risque pour l'industrie. Les obligations réglementaires



Laurent TARDIF Président de la FIEEC

s'accumulent. Et une certaine vision anti-entreprise prend de l'ampleur, alors même qu'il faudrait plus que jamais la soutenir.

Ce numéro d'Electrotech développe justement ces enjeux, raison pour laquelle je vous en recommande vivement sa lecture passionnante !

Laurent Tardif

ELECTROTECH mag est édité par la Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication

17 rue de l'Amiral Hamelin 75116 Paris – www.fieec.fr – Contact : communication@fieec.fr

Directeur de la Publication : Benoît Lavigne, délégué général

Rédaction en chef : Joëlle Monette, Directrice de la Communication

Rédaction : Emmanuelle Legrand, agence Legrand Conseil, contributeurs et partenaires

ENERJ
MEETING
2026

10^e
EDITION

PARIS
10 FÉVRIER 2026
CARROUSEL
DU LOUVRE

LYON
15 SEPTEMBRE 2026
PALAIS DE
LA BOURSE

JOURNÉE DE L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE ET
ENVIRONNEMENTALE
DU BÂTIMENT

BÂTIR 2050



enerj-meeting.com

p.3 **Édito**

Laurent Tardif
Président de la FIEEC

p.6 **Repères**

La Fédération
RSE
Développement durable
Bâtiment
Energie
Numérique
Innovation
Attractivité
International

p.39 **Carnet**

p.40 **Agenda**

p.42 **Place aux
partenaires**



ENTRETIEN

p.20 **Droits de douane**

Nicolas End
Responsable du pôle
Économie du Medef

NOTE DE CONJONCTURE

p.22 **Point de situation économique**

L'ALBUM DES 100 ANS

Retour en images sur les
100 ans de la fédération

Le 3 juillet, la FIEEC célébrait son 100^{ème} anniversaire au cœur de l'Institut de France, entourée de ses adhérents et d'acteurs économiques et politiques de premier plan. Revivez les temps forts de cette journée en parcourant

notre galerie photos. Elle vous donne un aperçu des moments clés du programme et des personnalités dont l'énergie a animé chaque séquence. Ces images témoignent de la qualité des interventions, de la richesse des échanges et de la convivialité qui ont marqué cet événement. Une manière aussi de remercier l'ensemble des participants qui ont contribué à faire de cet anniversaire un événement remarquable.



L'ALBUM DES 100 ANS



L'ALBUM DES 100 ANS



L'ALBUM DES 100 ANS



LE FILM DES 100 ANS



RENDRE VISIBLE L'INVISIBLE

Pour ses 100 ans, la FIEEC a souhaité marquer les esprits avec un film qui met en lumière les acteurs de sa filière dont la plupart oeuvrent dans l'ombre. Un hommage à ceux qui, chaque jour, rendent notre quotidien plus simple, plus sûr et plus connecté !

Découvrez la vidéo !



RENCONTRES MARQUANTES

Cercle des Décideurs
Petit-déjeuner
avec Benoît Bazin

Les membres du Cercle des décideurs de la FIEEC ont rencontré Benoît Bazin, président directeur général du groupe Saint-Gobain, pour un temps d'échange riche et stimulant autour des grands enjeux communs à nos

filières. Leader emblématique de l'industrie française, Saint-Gobain partage avec notre fédération de nombreux défis, notamment dans le secteur stratégique de la construction.

Un grand merci à tous les participants pour leur présence, et à Benoît Bazin pour le partage de sa vision sur les enjeux de la réindustrialisation en France.

Assises de
la politique commerciale

Dans un contexte international particulièrement troublé, la FIEEC a participé en mars et avril 2025 au cycle de discussions et de consultations des Assises de la Politique commerciale organisées sous l'égide du ministre du Commerce extérieur Laurent Saint-Martin.



L'objectif : renforcer la position française sur les enjeux commerciaux internationaux. Depuis, la situation s'est encore complexifiée avec la nouvelle politique tarifaire douanière mise en place par les Etats-Unis au cœur de l'été (lire analyse p. 22). Notre fédération est en veille renforcée sur les conséquences de ces décisions et sur l'analyse des enjeux de compétitivité auxquels notre filière devra faire face.

RENCONTRES MARQUANTES

Stéphane Séjourné
avec la FIEEC et Orgalim
en visite chez Schneider Electric

En marge de l'événement des 100 ans de la FIEEC, Stéphane Séjourné, vice-président exécutif de la Commission européenne chargé de la prospérité et de la stratégie industrielle, a visité le 30 juin l'usine Schneider Electric du Vaudreuil (Eure). Il était accompagné d'une délégation de la FIEEC et d'Orgalim.



Cette rencontre a permis de lui adresser un message fort : l'industrie des technologies électriques, électroniques, mécaniques et métalliques constitue l'une des principales filières européennes, avec 11,6 millions d'emplois et 770 000 entreprises. Les



dirigeants industriels ont rappelé l'importance de déployer l'innovation et les technologies intelligentes sur toute la chaîne de valeur et, pour continuer à prospérer, la nécessité urgente de lever les obstacles au marché unique de l'UE et de renforcer la compétitivité.

Aux côtés de Stéphane Séjourné. Laurent Tardif, président de la FIEEC et Benoît Lavigne, délégué général, Javier Ormazabal, président d'Orgalim et Ulrich Adam, délégué général, Laurent Bataille président de Schneider Electric France, Gwénaëlle Avicé Huet, directrice générale Opérations Europe, Stéphanie Yoncourtin, députée européenne.



RENCONTRES MARQUANTES

Convention Orgalim à Milan

La FIEEC a participé à la Convention de printemps d'Orgalim à Milan, aux côtés des principaux acteurs européens des électrotechnologies. Laurent Tardif, président, Benoît Lavigne, délégué général, également président de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration d'Orgalim et Teoman Bakoglu, délégué général adjoint de la FIEEC, ont échangé sur les priorités industrielles européennes : compétitivité, allègement réglementaire, transition numérique et verte, relance de l'investissement et de la R&D, défense d'un marché unique plus intégré, moteur d'une industrie résiliente et souveraine.



L'événement, organisé par ANIMA Confindustria, ANIE Federazione et l'équipe d'Ulrich Adam, délégué général d'Orgalim, a combiné débats de fond, visites et rencontres, confirmant son rôle stratégique pour l'avenir de l'industrie européenne des électrotechnologies.

IEC 2025 : la France conforte son rôle

Du 15 au 19 septembre, New Delhi a accueilli le General Meeting de l'IEC (Commission Électrotechnique Internationale), un rendez-vous mondial où se dessinent les grandes orientations de la normalisation dans le secteur électrique et électronique.

Cette édition a été marquée par une nouvelle représentation de la France avec Carine Glas (Schneider Electric), nouvelle présidente du Comité électrotechnique français (CEF) en tant que cheffe de la délégation française. Éluë au Board de l'IEC à compter du 1er janvier 2026, elle succède à Gilles Nativel (Enedis). Philippe Vollet (Schneider Electric) a pris sa suite comme « alternate » au Standardization Management Board (SMB), assurant ainsi une présence FIEEC active au plus haut niveau décisionnel de l'IEC. Cette dynamique est renforcée par le renouvellement du mandat de Pierre Selva (Schneider Electric) en tant que trésorier de l'organisation.



L'événement a aussi donné une belle visibilité à la nouvelle génération. La délégation française de jeunes professionnels s'est distinguée, avec notamment l'élection de Maha M (Ambiance Lumière) comme *Young Professional Leader* pour l'Europe et l'Afrique. Chloé Cano Amevet (Schneider Electric) a également pris part aux travaux, illustrant la montée en puissance d'une relève engagée et prometteuse.

Ces nominations et distinctions consolide la place de la France au cœur de la gouvernance internationale de l'électrotechnique, en associant expérience et jeunesse pour anticiper les normes de demain.

RENCONTRES MARQUANTES

WorldSkills France 2025 L'excellence en démonstration

Du 15 au 18 octobre à Marseille, la 48^e édition de la compétition nationale des métiers WorldSkills a réuni 820 jeunes champions dans près de 70 disciplines, dont de nombreuses liées aux filières électriques et numériques. Plus qu'une compétition, un véritable manifeste en faveur des métiers techniques et de la jeunesse !

À la veille de l'inauguration, le président du Medef, Patrick Martin, a lancé un « Appel pour la jeunesse » et présenté l'initiative #CodeF, un réseau d'ambadrices destiné à encourager les jeunes filles à s'orienter vers les métiers scientifiques et techniques, soutenu par plus de 1 300 personnalités.

Très présente, la FIEEC a rappelé par la voix de son président Laurent Tardif que la féminisation des filières techniques est un levier essentiel des transitions énergétique et numérique. Avec plus de 40 000 visiteurs, dont 25 000 jeunes, WorldSkills s'est imposée comme une vitrine remarquable de la filière et un formidable outil d'attractivité.



LA PARISIENNE Sport, solidarité et réussite au féminin

Le 14 septembre, une équipe réunissant la FIEEC, Uniclimate, l'Alliance pour la Confiance Numérique (ACN) et l'Espace Hamelin a relevé un défi sportif et solidaire : la 28^e édition de la course féminine « La Parisienne ». Le parcours traversait les lieux emblématiques de la capitale, du Champ de Mars à la Concorde.

Plus qu'une course, « La Parisienne » célèbre l'énergie et la réussite au féminin. En 2025, les inscriptions soutenaient le programme « L dans la Ville » de l'association Sport dans la Ville, dédié à l'épanouissement et à l'insertion professionnelle des jeunes filles.



« Soyons clair, notre compétitivité industrielle et notre souveraineté énergétique vont de pair. Le cap, c'est moins de gaz fossile importé, plus d'électricité bas carbone, une industrie électrifiée, résiliente, souveraine et une énergie indépendante des aléas de la géopolitique ! »



Marc Ferracci
Ministre de l'Industrie et de l'Énergie



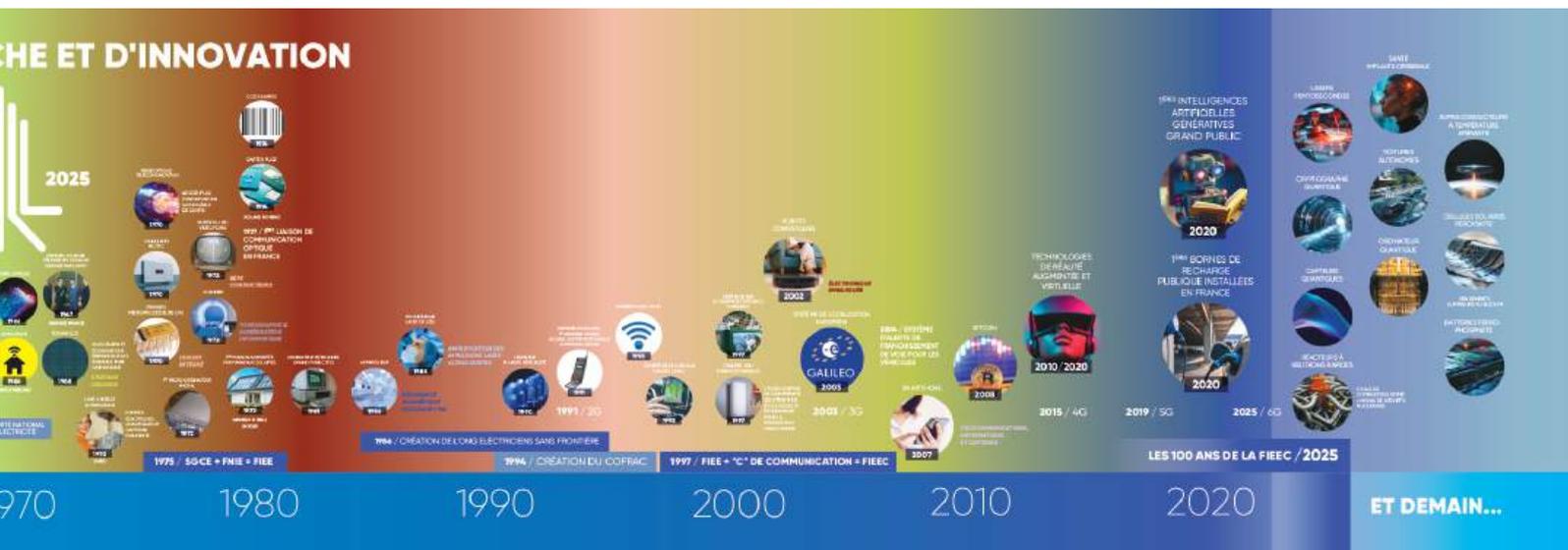
« On a réussi à créer un système compétitif pour notre énergie. Utilisons-le. il est décarboné, il n'a pas d'impact négatif pour l'environnement. »

Luc Rémont
Président d'honneur d'EDF

« Si la recherche et l'innovation ont pu progresser depuis un siècle, c'est grâce à la normalisation. Sans standard, sans norme, il n'y a pas d'infrastructure possible, fiable, efficace et sûre. »



Laurent Tardif
Président de la FIEEC



RÉINDUSTRIALISER ET DÉCARBONER : LE PARI DE NOS INDUSTRIES

Quelle boussole pour les 10 prochaines années ?

Dans un contexte où la France et l'Europe doivent concilier décarbonation et soutien à leur tissu industriel, c'est bien de trajectoire industrielle dont il a été question et de la meilleure manière de s'y préparer. Acteurs de l'énergie et de l'industrie du confort thermique ont exploré des pistes concrètes pour stimuler l'innovation, renforcer l'efficacité énergétique et accompagner la transition vers une économie bas-carbone. Ils ont appelé à une vision globale, claire et coordonnée pour soutenir à la fois la production et la consommation d'électricité décarbonée. Il est urgent de mettre fin à un conflit persistant entre les différents services de l'État, qui oscillent entre une approche « sobriétiste » et une stratégie favorisant l'électrification sans véritablement trancher. Une clé essentielle pour l'avenir ? La flexibilité du système électrique, grâce aux solutions de stockage et d'effacement de la consommation, associée à une participation active des usagers. C'est en tout cas l'une des voies pour accélérer l'électrification, tout en réduisant les coûts et en renforçant la cohérence de la transition.



« Il y a deux erreurs fondamentales dans notre manière de penser la politique économique aujourd'hui : croire qu'une innovation rentable se diffuse toute seule, et ne pas coupler la politique de l'offre et de la demande. (...) Il faut absolument accompagner et soutenir davantage la diffusion de la demande en électricité »

Esther Finidori,

directrice développement durable de Schneider Electric



« On mélange en permanence trois objectifs - efficacité énergétique, sobriété, décarbonation - qui sont trois piliers importants mais différents »

« On demande aux décideurs publics un cap clair, constant et cohérent. C'est un peu la règle des 3C »

« Il faut moins d'intervention, et plus d'incitation »

Damien Carroz,

directeur général du groupe Atlantic



« Il n'y a qu'aux côtés de l'utilisateur qu'on peut prendre les bonnes décisions »

« Il faut anticiper sur le futur du système électrique, dans lequel la flexibilité va devenir une opportunité »

Luc Rémont,

président d'honneur d'EDF

ACCÉLÉRATION DE LA NUMÉRISATION ET DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Prêts pour saisir le tournant ?

Lorsqu'on évoque la transition numérique et énergétique, il ne faut pas oublier le maillon essentiel qui les soutiennent : les infrastructures. Des dirigeants de premier plan des télécoms, du cloud et des réseaux électriques ont discuté des opportunités actuelles ainsi que des défis à relever. Si les avancées technologiques et de gestion des données progressent, la question de l'efficacité énergétique a été au cœur du débat. Et plus encore, c'est la souveraineté technologique qui a été en jeu, rappelant l'importance de soutenir nos champions nationaux comme Mistral AI et de miser sur des solutions européennes. Enfin les questions liées au modèle économique de l'IA et à la répartition des coûts ont également été soulevées, avec un triple enjeu d'efficacité du trafic, de sécurité des données et de gestion de la latence selon les usages. Si l'État a évidemment un rôle à jouer en tant que donneur d'ordre et régulateur, le changement passera aussi par la transformation des systèmes de production et d'organisation de nos entreprises. N'oublions pas qu'à ce jour, les moteurs d'IA générative n'ont exploité que 2 à 3 % des données mondiales...

*« Il ne peut pas y avoir de transition sans infrastructure
et pas d'usage sans infrastructure ! »
« Un data center moderne consomme
aujourd'hui 70 % de moins qu'il y a cinq ans »
« Il ne faut pas rater le virage de l'IA
comme on a raté celui de l'internet et du cloud »*

Anwar Dahab,
directeur général de Dell Technologies France



*« La filière électrique et digitale est l'une des plus
pertinente et innovante de l'industrie française !
Nous avons des champions mondiaux dans la
fabrication, l'installation et la distribution. »
« Le vrai défi aujourd'hui, c'est la demande ! ».*

Benoît Coquart,
directeur général de Legrand



*« On est l'un des pays les plus fibrés au monde, avec un déploiement sur
plus de 92% du territoire ! »
« Il y a un enjeu de monétisation et de capacité à continuer à investir,
car la croissance du trafic représente évidemment des milliards d'euros
d'investissements. La vraie question c'est qui va payer pour l'IA ? »*

Christel Heydemann,
directrice générale d'Orange



COMPÉTITIVITÉ INDUSTRIELLE ET NOUVELLE DYNAMIQUE MONDIALE

Comment corriger la myopie européenne ?

Dans un monde secoué par les tensions géopolitiques et un poids réglementaire toujours plus lourd, comment l'industrie électrotechnologique européenne peut-elle non seulement survivre, mais prospérer ? C'est la question cruciale qui a animé cette table ronde réunissant des dirigeants d'entreprises, un député européen et le représentant de France Industrie.

Au menu des discussions : une collaboration public-privé plus étroite pour des réglementations adaptées, un soutien sans faille à l'innovation, une simplification ciblée pour alléger le fardeau administratif et, surtout, un équilibre subtil à trouver entre transition énergétique et compétitivité. Car le défi est immense : concilier des objectifs parfois contradictoires, réinventer un modèle économique où le consommateur et l'entreprise ne s'opposent plus, et tracer de nouvelles trajectoires industrielles harmonisées.

Géopolitique oblige, les tensions commerciales sino-américaines, les risques de délocalisation et la concurrence déloyale se sont invités au débat. Un appel unanime s'est élevé : l'Europe doit se doter d'une stratégie proactive, à la fois protectrice et conquérante, pour défendre ses intérêts et affirmer sa souveraineté économique dans une mondialisation en pleine recomposition.



« Le sujet c'est comment construire ensemble des outils, des trajectoires, des dispositifs de soutien, des réglementations qui ne fassent pas rimer décarbonation de l'économie avec désindustrialisation »

« La finalité c'est la décarbonation, et le renouvelable peut être un moyen pour ça. (...) Il faut penser l'avenir du parc nucléaire et du mix électrique à partir de cet impératif de décarbonation, mais aussi du coût et de la disponibilité de l'énergie »

Alexandre Saubot,
président de France Industrie



« La compétitivité, c'est la clé de la survie d'une entreprise. Pour rester compétitif, il faut d'abord être innovant, créer de la valeur ajoutée, travailler sur ses bases de coûts. Ce n'est pas vrai qu'on peut vendre durablement des produits 50% plus chers en coûts de fabrication en France par rapport à la Chine. » « Ce n'est pas une réglementation, c'est un torrent administratif depuis des dizaines d'années »

Stanislas de Gramont,
directeur général du groupe Seb



« Notre compétitivité, c'est notre capacité à créer du lien avec les clients, à les servir au quotidien en termes de conseil, de logistique, même parfois en termes financier »

« Nous avons besoin de lisibilité sur les dispositifs réglementaires. (...) Le « stop and go » de MaPrimeRénov' a par exemple été une catastrophe »

« Simplifiez-nous la vie et laissez nos entreprises œuvrer, créer de la valeur, embaucher et redistribuer »

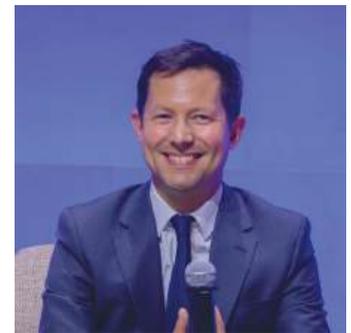
Pauline Mispoulet,

présidente du directoire du groupe Socoda

« J'assume absolument que nous ayons besoin non seulement de simplifier, mais aussi de déréguler. Ce n'est pas un gros mot »

« Le défi aujourd'hui c'est de reconstruire la compétitivité de nos entreprises (...) c'est la meilleure chose qu'on peut apporter à la cause du climat pour les prochaines décennies »

« On a fait comme si le cœur de la responsabilité de l'Europe, c'était d'arriver à la neutralité carbone en 2050. La réalité c'est que le climat est un enjeu mondial, et atteindre le zéro carbone en Europe sans changer de cap risquerait d'aboutir à tout importer de pays extraeuropéens moins préoccupés par l'enjeu climatique »



François-Xavier Bellamy,

député européen et vice-président du groupe PPE



« La stratégie de localisation, c'est positionner notre R&D, nos industries au plus près du marché, on comprend mieux les consommateurs quand on est à côté d'eux et cela permet de sortir du risque, la géopolitique est déjà un facteur complexe, la proximité est ce qui permet à nos industries de devenir plus globales tout en restant locales »

Stanislas Lacroix,

président du directoire d'Aldes

En conclusion, Laurent Tardif a rappelé que l'avenir repose avant tout sur les compétences : ingénieurs, techniciens, tous essentiels à la chaîne de valeur. Il a appelé à renforcer la formation scientifique et technique, à féminiser les filières et à raviver la culture scientifique. Chaque professionnel, a-t-il souligné, doit être un ambassadeur de son secteur.

« C'est à chacun d'entre vous, avec vos proches, vos enfants, de leur communiquer votre passion et leur expliquer les formidables opportunités de carrière dans nos industries »

Laurent Tardif,
président de la FIEEC

ENTRETIEN

Nicolas End

Responsable du pôle
Économie du Medef

L'accord commercial UE-USA marque un tournant brutal : les États-Unis imposent unilatéralement 15% de droits de douane sur les produits européens, sans réciprocité. Ce rapport asymétrique révèle une Europe en perte de vitesse et un déséquilibre politique et économique. Nicolas End décrypte pour la FIEEC ces nouvelles dynamiques et partage ses clés pour y faire face.

Comment analysez-vous la capacité de l'Europe à rivaliser économiquement face aux États-Unis et à la Chine ?

Avec près de 450 millions de consommateurs et un PIB de plus de 16 400 Md€, l'Union européenne constitue l'un des plus vastes marchés intégrés du monde. Cette taille confère une capacité de négociation et d'attraction qui, sur le papier, devrait permettre à l'UE de se situer au même niveau que les États-Unis ou la Chine. Encore faut-il que l'UE parvienne à transformer sa taille en puissance économique.

Aujourd'hui, l'UE fait face à une double offensive. Les États-Unis déploient une politique industrielle massive, via l'Inflation Reduction Act, qui irrigue leur économie, et des mesures protectionnistes, qui cherchent à favoriser la production locale. La Chine, de son côté,

« *L'Europe peut rivaliser si elle dépasse les divisions intra-UE habituelles et assume la logique de puissance* »

inonde les marchés européens avec une surproduction à perte, subventionnée. Elle est devenue le premier producteur et exportateur mondial de véhicules, approvisionne un quart des véhicules électriques



vendus en Europe, et contrôle près de 75 % de la chaîne de valeur des batteries et 80 % du raffinage des terres rares. Résultat : le déficit commercial de l'UE avec Pékin dépasse les 300 Md€.

L'Europe a pris conscience de cette fragilité et s'est fixé des objectifs ambitieux, notamment avec le Net Zero Industry Act. Mais les moyens financiers ne suivent pas. Le rapport Draghi estime qu'il faudrait investir chaque année entre 750 et 800 Md€ pour restaurer la compétitivité européenne. Le droit communautaire de la concurrence et les règles sur les aides d'État assouplies doivent être adaptés, pour soutenir l'innovation, les secteurs stratégiques, et l'émergence de leaders européens. Et il faut trouver une manière de simplifier les procédures administratives qui jugulent nos avantages comparatifs, par exemple un 28^e régime commun. L'Europe peut rivaliser si elle dépasse les divisions intra-UE habituelles et assume la logique de puissance qui domine désormais l'économie mondiale.

L'incertitude liée aux surtaxes sur l'acier, l'aluminium ou le cuivre inquiète nos filières industrielles. Peut-on espérer un vrai sursaut de compétitivité ?

L'accord UE-États-Unis a certes évité une guerre commerciale, mais il laisse un goût amer : 15 % de droits de douane sur la plupart de nos produits ; 50 % sur l'acier, l'aluminium et le cuivre ; zéro réciprocité.

Les quelques 50 Md€ d'exportations françaises vers les États-Unis étant majoritairement le fait de grands groupes qui ont en moyenne des marges élevées sur ces ventes, le choc devrait pour l'ensemble pouvoir être absorbé sans trop de dégâts. Mais, pour les PME, ou pour certains secteurs comme la métallurgie, les biens d'équipement ou l'électronique, chaque point de taxe rogne brutalement la compétitivité. Autrement dit, nos filières industrielles vont devoir jouer avec un handicap structurel. Le risque est clair : une érosion lente de parts de marché. Ou la délocalisation.

”
« Pour les PME, ou pour certains secteurs comme la métallurgie, les biens d'équipement ou l'électronique, chaque point de taxe rogne brutalement la compétitivité. »

Peut-on transformer ce coup dur en sursaut ? Oui, à condition de changer de logiciel, sur au moins trois fronts. D'abord, il faut une simplification réglementaire drastique, avec un objectif chiffré de réduction des corpus normatifs, une rationalisation du flux des normes produites et la fin de la surtransposition des textes européens. Ensuite, un approvisionnement stable et compétitif en énergie décarbonée doit être proposé aux industriels français, par des contrats de long terme post-ARENH et un déploiement accéléré du nucléaire. Enfin, une véritable stratégie d'innovation et de compétences pourrait prendre la forme d'un fonds paneuropéen de financement des scale-up de la deep tech, l'instrumentalisation de la commande publique, et

des efforts pour combler le déficit criant de compétences en numérique et ingénierie. C'est le seul chemin pour que nos entreprises ne subissent plus les règles du jeu, mais les réinventent.

Les réflexions en cours pour déroger aux obligations CSRD et CS3D pour les entreprises non européennes soulèvent des questions d'équité. Comment préserver nos industries sans renoncer à nos objectifs de transition écologique ?

Les directives CSRD et CS3D ont été conçues avec une ambition claire : garantir que toutes les entreprises opérant sur le marché européen respectent les mêmes règles de transparence et de vigilance, qu'elles soient locales ou venues d'ailleurs.

Mais les débats actuels sur des dérogations pour les groupes non européens font peser un risque d'équité. Car les entreprises françaises supporteraient seules le poids de normes exigeantes, tandis que leurs concurrents étrangers bénéficieraient de régimes allégés. Certes, des efforts de simplification sont indispensables mais les obligations de reporting pèsent lourd, parfois de manière disproportionnée, et il faut adapter les seuils aux réalités des entreprises.

”
« L'enjeu n'est pas d'affaiblir la transition écologique, mais de la rendre viable économiquement. »

Mais ne tombons pas dans le piège d'un double standard. L'enjeu n'est pas d'affaiblir la transition écologique, mais de la rendre viable économiquement. Cela suppose deux conditions : cibler prioritairement les groupes non européens ayant une activité substantielle sur notre marché, pour éviter tout dumping social ou environnemental ; et calibrer les règles de manière pragmatique afin de préserver l'attractivité de l'Europe pour l'investissement étranger. L'équité et la transition ne sont pas antagonistes : elles doivent avancer ensemble, avec des règles exigeantes mais applicables, pour que la compétitivité et la durabilité se renforcent mutuellement.

NOTE DE CONJONCTURE

Automne 2025 - résilience mondiale et incertitude française

La croissance mondiale fait preuve d'une résilience remarquable, avec une prévision maintenue à 3 % pour le PIB mondial en 2025, puis 2,8 % en 2026, malgré de très nombreuses turbulences : tensions commerciales, bouleversements monétaires aux États-Unis, politique chinoise de prédation de parts de marché, et dérive de la dette publique en France.

Aux États-Unis, les hausses de tarifs douaniers ont été anticipées pour n'engendrer à ce jour qu'un choc de prix à la consommation modéré et temporaire. Le refroidissement de l'emploi réunit les conditions pour un assouplissement monétaire de la Fed.

En Chine, l'activité a été très dynamique au 1^{er} semestre 2025, notamment grâce aux effets d'anticipation sur les droits de douanes américains, mais le pays montre des signes de ralentissement au 3^{ème} trimestre, en particulier en matière d'investissement.

En zone euro, la croissance est restée résiliente au 1^{er} semestre. L'impact des nouveaux droits de douane américains devrait être ressenti au T3 2025, avant de se dissiper en 2026. La zone bénéficie du

soutien du plan de relance européen et de la hausse des dépenses publiques en Allemagne.

En France, l'économie a résisté au 1^{er} semestre 2025 (+0,1% au T1, puis +0,3% au T2) engendrant des prévisions de croissance modestes (0,7% en 2025, puis 0,9% en 2026). La chute du gouvernement Bayrou a cependant engendré une forte incertitude qui se traduit sur le climat des affaires.

Les ménages freinent leur consommation et maintiennent une épargne de précaution élevée. Les entreprises adoptent une posture attentiste. La reprise de l'investissement productif, attendue après deux ans de recul, est compromise. Malgré un redressement des indicateurs en sortie d'été (machines, équipements, électronique), l'hypothèse d'une progression de 1% de l'investissement en 2025 reste incertaine. L'enquête Rexecode/Bpifrance a révélé un fort impact de l'annonce du vote de confiance (post-25 août) sur les TPE/PME au T3 2025 : projets d'investissement reportés/annulés qui passent de 60% à 76%. REXECODE estime le coût de l'incertitude à 0,2 point de PIB.



DROITS DE DOUANE APPLICABLES PRODUITS UE EXPORTÉS VERS LES USA

15% pour tous les produits, sauf exceptions.

Exceptions sectorielles :

IEEC^[1] aéronautiques exemptées = droits antérieurs applicables, jusqu'à la conclusion de l'enquête en cours (attendue mi-novembre),

IEEC automobiles taxées à **25%**.

50% pour 500 produits dérivés sur leur part de cuivre, d'aluminium ou d'acier.

Produits IEEC touchés :

Acier et aluminium : 62 codes douaniers du périmètre FIEEC (8% des codes) sont taxés à 50% sur leur part en aluminium et en acier : câbles électriques et de télécom en cuivre ou en aluminium, raccords, connecteurs, composants électriques, radiateurs électriques, fours électriques, réfrigérateurs ménagers, laves linge, moteurs, générateurs et groupes électrogènes, transformateurs...

Cuivre : 4 codes douaniers FIEEC sont taxés à 50% sur leur part en cuivre : câbles électriques et de télécom, avec ou sans pièces de connexion.

1. Industries Électriques, Électroniques et de Communication.

RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DU PRODUCTEUR

Remettre l'impératif économique au cœur des débats sur l'évolution des filières REP

Le 23 juin, le Medef réunissait des représentants des différentes parties prenantes concernées par les filières REP : metteurs en marché, représentants des matériaux, opérateurs de gestion des déchets, éco-organismes et pouvoirs publics pour présenter ses 10 propositions de réforme du système, jugé coûteux, complexe et inefficace par son président Patrick Martin. L'objectif : faire de la REP un outil de performance au service de la souveraineté, de l'innovation, du développement industriel et de l'environnement.

Anne-Charlotte Wedrychowska, directrice RSE de la FIEEC, est intervenue à la table ronde « Comment faire de la REP un outil au service de la ressource ? ». Elle a insisté sur la nécessité de sécuriser les approvisionnements en matières premières, qu'elles soient vierges ou recyclées,

ainsi que sur l'importance d'une politique européenne ambitieuse en la matière. Elle a également rappelé l'engagement de la filière en faveur de l'éco-conception, de l'allongement de la durée d'usage, du développement du réemploi et de la réparation et des filières REP, soulignant l'importance d'une responsabilité partagée entre tous les acteurs et de partenariats renforcés.



REP BÂTIMENT

Entre moratoire et refondation, quelles perspectives ?

Depuis 2023, la responsabilité élargie du producteur pour les produits et matériaux de construction du bâtiment (REP PMCB) est montée en puissance avec la mise en place de points de reprise, de solutions de collecte pour les déchets issus des chantiers et une montée en charge des volumes collectés. Les différents acteurs de la filière font toutefois part de difficultés et pointent la mise en œuvre compliquée de certaines obligations comme la généralisation de la reprise gratuite, mais également une soutenabilité économique difficile voire incertaine pour certains secteurs.

Dans ce contexte qui dure depuis quelques mois déjà, la ministre de la Transition écologique, Agnès Pannier-Runacher, avait annoncé dès avril 2025 un moratoire partiel. Cela visait à retarder l'entrée en vigueur de dispositions afin de lancer une concertation avec les parties prenantes pour refondre la REP. Cette annonce

s'est concrétisée fin juillet par un mandat confié à l'organisme coordonnateur du bâtiment (OCAB) pour organiser et animer cette concertation autour d'un double objectif de réduction des coûts et d'homogénéité des dispositions.

La FIEEC a été invitée par la ministre, au sein du collège producteurs, pour participer aux travaux du Comité de concertation sur la Refondation qui sont menés dans des délais très contraints. En parallèle, un projet d'arrêté moratoire a été soumis à consultation publique, qui s'est clôturée le 23 septembre.

CSRD ÉTUDE SECTORIELLE FIEEC

Une boussole pour la compétitivité et la durabilité des entreprises de la filière



Dans un contexte d'incertitude et de complexité croissante, la FIEEC a lancé une vaste étude sectorielle et collective afin de mieux cerner les forces et les fragilités de la filière, en identifiant ses principaux impacts, risques et opportunités au regard des enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance. Cette étude répond à un double objectif :

Réaliser une analyse stratégique en matière de compétitivité de la filière,

Mettre à la disposition de ses adhérents une matrice commune pour répondre aux exigences réglementaires européennes de la CSRD.

Pour mener à bien ce travail, la FIEEC s'est appuyée sur la méthodologie CSRD et a fait appel à (RE)SET, cabinet de conseil en transition environnemental et économique pour l'accompagner tout au long de ce projet.

Pendant plus de six mois, un travail de fond a été mené à travers de nombreux ateliers, réunissant les acteurs clés de la filière et mobilisant près d'une centaine d'experts. Achievé en juillet 2025, ce projet marque l'aboutissement d'une démarche collective inédite, rendue possible grâce à la forte mobilisation de nos adhérents – que nous tenons à saluer – et à l'engagement constant de Virginie Gatin, présidente du GT RSE de la FIEEC et Directrice RSE de Legrand.

Les résultats de cette analyse ont permis à la FIEEC d'alimenter sa vision stratégique de long terme et sa feuille de route pour les années à venir. Ils ont été présentés au cours d'une table ronde introductive à la Conférence des 100 ans de la FIEEC en juillet 2025.

Des documents d'aide à l'analyse clairs et détaillés sont par ailleurs mis à disposition des adhérents pour

les accompagner dans leurs travaux CSRD et dans l'application du dispositif, pour ceux qui sont ou seront concernés.

« C'est pour la FIEEC, une opportunité unique d'évaluer la résilience et la compétitivité de la filière, et par cette analyse critique, d'identifier les grands chantiers à engager pour la prochaine décennie. »

Virginie Gatin

Directrice RSE de Legrand

LA TRIBUNE

Économie | Tech | Stratégies & Finance | Climat | Idées | Régions | Partenaires | Événements | LA TRIBUNE DIMANCHE

Comment l'industrie électrique et électronique française veut enjamber la CSRD

Ce contenu est réservé aux abonnés

Afin de marquer son centième anniversaire, la Fédération des industries électriques, électroniques et de communication (FIEEC) s'apprête à entreprendre une démarche de filière atypique autour de la directive européenne CSRD.

Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication
Publié le 03/07/25 à 17:09

LA TRIBUNE

REP BATTERIES

La FIEEC vous aide à y voir plus clair



Entrée en vigueur le 18 août, la responsabilité élargie du producteur (REP) pour les batteries marque une étape clé dans la mise en œuvre du règlement européen concerné. Les éco-organismes Batribox et Corepile, filiale d'ecosystem, ont été agréés jusqu'au 31 décembre 2030 pour les cinq catégories de batteries : portables ; industrielles ; destinées aux moyens de transport légers ; de démarrage, d'éclairage et d'allumage ; et de véhicules électriques.

Afin d'accompagner les entreprises dans cette transition réglementaire, la FIEEC a organisé le 26 mai une réunion d'information consacrée à cette nouvelle filière. L'objectif : offrir à ses adhérents une vision claire des enjeux, leur permettre de comparer les solutions proposées par les éco-organismes et anticiper efficacement leurs nouvelles obligations. À cette occasion, les deux candidats à l'agrément ont



présenté leurs offres d'accompagnement couvrant l'ensemble du cycle de vie des produits, de la conception à la gestion de fin de vie, en passant par l'étiquetage et l'information du consommateur. Cette initiative s'inscrit dans la continuité de l'action menée par la FIEEC : contribuer à la consultation publique, dialoguer en continu avec les pouvoirs publics et promouvoir activement les enjeux industriels de cette filière stratégique.

PFAS : Vers une étape décisive dans le processus de restriction européenne

Le dossier européen sur la restriction des substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) franchit une nouvelle étape. Après la mise à jour du projet de restriction en août, intégrant notamment l'élargissement des dérogations, des nouveaux secteurs et l'étude d'options d'usages sous conditions strictes, l'agence européenne des produits chimiques (ECHA) a précisé le calendrier des prochaines échéances.

Le Comité d'analyse socio-économique (SEAC) prévoit d'adopter son projet d'avis en mars 2026, suivi d'une consultation publique de 60 jours. Celle-ci portera sur les impacts potentiels d'une interdiction lorsque la disponibilité d'alternatives n'existe pas. La FIEEC et ses adhérents se mobilisent dès à présent pour y contribuer.

Les comités européens chargés d'évaluer les risques (RAC) et les impacts socio-économiques (SEAC) poursuivent leur travail sur 14 secteurs concernés par la future réglementation sur les PFAS. Faute de temps, les secteurs ajoutés récemment n'ont pas pu être étudiés. L'organisation Orgalim a déploré cette situation, tout en appelant à une approche plus pragmatique. Les avis finaux sont attendus d'ici fin 2026 ; ils seront ensuite transmis à la Commission européenne, qui prendra la décision finale. Cette étape est importante : elle prépare une réglementation européenne ambitieuse visant à réduire fortement les émissions de PFAS, tout en cherchant à préserver l'équilibre entre exigences environnementales et réalités industrielles.

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Une avancée pour l'électrification des logements



Dans le DPE, le coefficient d'énergie primaire (CEP) traduit la quantité d'énergie requise pour produire l'énergie réellement consommée dans nos foyers. Jusqu'à récemment, l'électricité était pénalisée par un coefficient de 2,3, contre 1 pour le gaz, ce qui dégradait son attractivité dans les projets de rénovation et de construction éco-responsable.

Grâce aux actions engagées par la FIEEC et ses partenaires depuis le printemps, cet écart a été réduit à 1,9.

Cette évolution répond clairement à la volonté d'encourager l'électrification des logements. La FIEEC continue de suivre les réglementations connexes à ce sujet (telles que la RE 2020) et qui encouragent l'usage d'équipements électriques performants et décarbonés pour accompagner la transition durable des bâtiments.



EMBALLAGES PROFESSIONNELS

Une réforme in extremis



Alors que la responsabilité élargie du producteur (REP) pour les emballages professionnels devait initialement entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2025, avant d'être reportée au 1^{er} janvier 2026, les textes officiels ne sont toujours pas publiés.

Après des mois d'incertitude, la phase de consultation a enfin démarré cet été. La FIEEC s'y est montrée particulièrement pro-active en insistant sur le périmètre de cette REP et son articulation avec d'autres REP existantes (emballages ménagers, déchets d'équipements électriques et électroniques, etc.). La fédération a également collaboré avec d'autres organisations de metteurs en marché sur des

propositions communes, comme la suppression de la notion d'emballage mixte ou la non-fongibilité des financements par matériau, qui ont été retenues par l'administration.

En revanche, le calendrier reste très serré et source d'incertitude juridique pour les entreprises. Des demandes de report, ou à minima d'adaptation et de progressivité des délais, sont actuellement portées par la FIEEC.

NOUVEAUTÉ

La Fédération de l'Éclairage et du Luminaire voit le jour



Le 16 septembre 2025, les syndicats du Luminaire et de l'Éclairage ont adopté les statuts officialisant leur fusion lors d'une assemblée générale extraordinaire. La nouvelle fédération verra le jour en janvier 2026 marquant le début d'une étape majeure pour toute la filière, portée par une ambition commune au service de l'innovation et de la durabilité.

Cette fédération sera le porte-voix unique auprès de la filière et des pouvoirs publics. Elle accompagnera l'évolution des réglementations et des normes sectorielles pour en faciliter la mise œuvre par les entreprises, avec une approche pédagogique valorisant l'éclairage au-delà de sa seule dimension fonctionnelle ou décorative. Enfin, elle soutiendra ses

membres avec des outils et services mutualisés : analyse du cycle de vie, bilan carbone, hotline douane/direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), calculateur de codes HS, et bien plus encore.



SAVE THE DATE !

20 janvier 2026

- Lancement officiel de la Fédération
- Élection du Conseil d'Administration, du Bureau et du Président

Rendez-vous sur le site www.eclairage-luminaire.org

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La filière du génie climatique appelle à un cap clair et des moyens durables



Après deux années de baisse consécutive du marché, sans signes de reprise en 2025, la filière du génie climatique tire la sonnette d'alarme.

À l'occasion du forum Renodays, début octobre à Paris, Uniclimate et ses partenaires ont rappelé l'urgence de consolider la dynamique de rénovation énergétique, pilier essentiel de la transition écologique. Ensemble, ils ont adressé deux messages clés aux pouvoirs publics : maintenir un investissement public ambitieux en 2026, à hauteur de celui de 2025 (3,4 Mds€ pour MaPrimeRénov') et reconnaître pleinement un parcours de rénovation performante par étapes successives.

Chaque action compte : qu'il s'agisse d'un remplacement de chaudière ou d'un bouquet de travaux, tous les gestes participent à la réduction des consommations et des émissions. Intégrés dans un parcours planifié – basé sur un audit énergétique, un passeport de rénovation et des aides progressives – ces mono-gestes deviennent cohérents et efficaces dans le temps.

« Les solutions techniques existent et peuvent agir immédiatement pour améliorer confort, qualité d'air intérieur, efficacité énergétique et réduire l'empreinte carbone »

Stanislas Lacroix,
président d'Uniclimate

La rénovation énergétique est bien un investissement stratégique : pour chaque euro d'aide, 4 euros de travaux sont générés. Le maintien d'un équilibre entre



Olivier Salleron, président de la FFB, José Prétot, président de Coedis, Jean-Christophe Repon, président de la CAPEB et Stanislas Lacroix, président d'Uniclimate à l'issue de la table ronde consacrée à la rénovation énergétique



rénovations par gestes et rénovations d'ampleur est indispensable pour soutenir les entreprises du secteur, créer de l'emploi local, réduire notre dépendance énergétique et atteindre les objectifs climatiques.

Toujours dans le cadre de Renodays, Stanislas Lacroix, président d'Uniclimate, a pris part à une table ronde dédiée à la relance de la rénovation énergétique, aux côtés des présidents de la FFB, de la CAPEB et de Coedis. Ensemble, ils ont dressé un état des lieux du marché et proposé des pistes concrètes pour optimiser le parcours par étapes vers la rénovation d'ampleur, en s'appuyant sur les forces de la filière professionnelle du bâtiment.

1. AFCE Alliance Froid Climatisation Environnement, AFPAC Association Française pour les Pompes à Chaleur, AF Ventilation, Energies & Avenir, Enerplan & Socol, SFCB Syndicat des Chaudiéristes Biomasse.

SOLUTION DE FINANCEMENT Booster l'offre de service des intégrateurs électriciens



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES INTÉGRATEURS ÉLECTRICIENS

Dans un contexte très concurrentiel, les intégrateurs électriciens se démarquent aujourd'hui en proposant une gamme de services globale, fiable et attractive. La Commission économique de la FFIE s'est penchée sur les solutions de financement à offrir à leurs clients pour faciliter leur décision d'investissement.

Les marchés sur lesquels interviennent les intégrateurs sont directement influencés par les grandes transitions : numérique, énergétique, sociétale et environnementale. Du stockage, à la solarisation des toitures, en passant par les bornes de recharge ou les dispositifs de sécurité, ces investissements essentiels mais néanmoins coûteux peuvent constituer un frein pour les clients.

Pour contourner cette problématique et se différencier, il est aujourd'hui stratégique de proposer des solutions de financement adaptées pour préserver la trésorerie

des clients. Convertir un prix d'achat par un loyer ou une mensualité facilite la signature tout en sécurisant le paiement via l'organisme de financement.

Pour ce faire, la FFIE s'est entretenue avec plusieurs acteurs du financement tels que Cetelem, Locam, Realease Capital, Synaxel, ainsi que les distributeurs Sonepar (via GreenFlex) et Rexel. Tous ont confirmé leur volonté de collaborer avec les intégrateurs pour proposer des solutions et services innovants, accompagnés d'outils d'interfaçage.

Un grand merci à tous pour leur engagement ! La FFIE souligne combien il est désormais indispensable d'intégrer ces solutions de financement dans les réflexions commerciales pour répondre aux attentes du marché et soutenir la croissance du secteur.



CUBE DATA CENTER

Nouvelle saison du championnat de France des économies d'énergie



La Ligue Cube Data Center relance son championnat de France dédié à la réduction des consommations d'énergie dans les data centers et salles informatiques. L'objectif : un an pour réduire la consommation énergétique, sans travaux, uniquement grâce à des pratiques de sobriété.

Ce concours innovant mise sur des changements organisationnels, des optimisations opérationnelles et une sensibilisation renforcée des équipes plutôt que sur des investissements matériels coûteux. Pour la filière électrique et numérique, cela illustre l'importance des solutions de sobriété dans ces infrastructures critiques dont les usages ne cessent de croître.

Participer, c'est aussi accompagner les clients dans leur stratégie d'efficacité énergétique au sein d'un laboratoire grandeur nature aux pratiques innovantes. Des points d'étape réguliers permettront aux participants de partager leurs bonnes pratiques,



d'évaluer leurs progrès et d'observer le déroulement de la compétition, et pourquoi pas rejoindre la prochaine édition.

MISE EN CONFORMITÉ Et si on vous simplifiait la vie ?



Le site « RPC-cables-infos.fr » fait peau neuve pour mieux accompagner la mise en œuvre des réglementations de sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH). Déployée mi-septembre, cette nouvelle version facilite l'accès à l'information pour les installateurs, bureaux d'études et tous les acteurs concernés, afin d'assurer leur conformité en toute simplicité.

Le site propose une sélection de produits conformes à l'arrêté du 17 mai 2024, qui renforce la sécurité contre les risques d'incendie dans les ERP et les IGH.

Son nouvel outil de configuration, largement accessible, intègre désormais l'obligation d'utiliser des câbles Cca-s2,d2,a2 et facilite la recherche du câble



ou des conducteurs les plus adaptés grâce à une arborescence claire et intuitive.

Faire le choix de la sécurité est désormais à portée de clic !

FIERE

La filière des réseaux électriques franchit une nouvelle étape

Créée en juin 2025, la filière industrielle des entreprises des réseaux électriques (FIERE) a franchi une nouvelle étape en septembre en élargissant ses rangs. Portée par le GIMELEC et le SYCABEL, mais également Enedis, RTE et le SERCE, la FIERE renforce son rôle d'acteur incontournable de la transition énergétique, porteur d'emplois et d'innovation.

Elle se donne pour mission de structurer et coordonner l'ensemble des acteurs du secteur - équipementiers, gestionnaires, prestataires de travaux - afin d'optimiser les efforts industriels, techniques et de formation. Elle accompagne également la transition énergétique en soutenant l'électrification des usages, le raccordement aux énergies renouvelables et la modernisation des réseaux. Enfin, l'association s'attache à renforcer la souveraineté industrielle et technologique pour réduire la dépendance aux importations, en assurant une production locale et en sécurisant les approvisionnements.

Deux grands défis l'attendent : s'adapter à l'électrification d'une part, et conserver la souveraineté du système électrique d'autre part. Le réseau électrique doit faire face à une électrification massive tout en recherchant la résilience, c'est un défi capacitaire qui subit également les contraintes liées au changement climatique. Concernant le défi de la souveraineté, il s'agira de garantir que les matériels électriques soient produits localement, notamment les transformateurs, câbles et leurs matériels de raccordement, postes de

distribution, pour sécuriser les approvisionnements européens et stimuler l'industrie nationale.

Des engagements concrets ont déjà vu le jour, à l'instar des « Écoles des réseaux pour la transition énergétique » pour former 43 000 personnes d'ici à 2030, en collaboration avec l'Éducation nationale et les ministères. Et pour renforcer sa représentativité, la FIERE compte



désormais 15 membres avec l'intégration de 10 membres associés que sont la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), 6 opérateurs de réseaux de distribution (EDF SEI, Strasbourg Électricité Réseaux, Geredis, Greenalp, Reseda, SRD), deux syndicats professionnels d'Entreprises Locales de Distribution (Syndicat ELE, Syndicat UNELEG) et une organisation professionnelle (le SNER).

Les dossiers clés de la FIERE

- Renforcer la stratégie industrielle de filière
- Faire progresser la RSE dans les approvisionnements d'équipements
- Assurer l'attractivité des métiers et la montée en compétences
- Faciliter le financement de nouvelles capacités industrielles

RÉVOLUTION MOBILE 2G et 3G : comment anticiper la continuité des services numériques ?



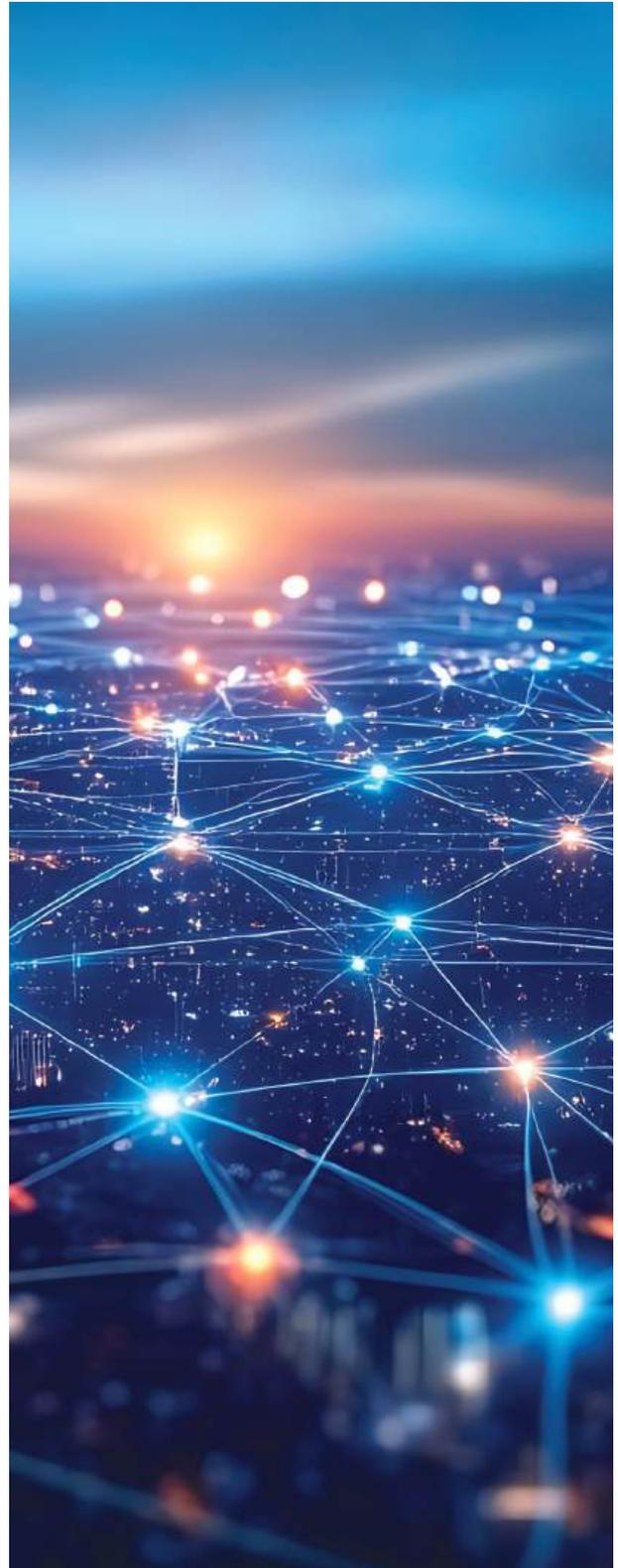
Dans le cadre du Digital Network Act, la FIEEC s'est mobilisée sur la nécessité d'un meilleur encadrement des modalités de fermeture des réseaux mobiles, et a transmis une position à la Commission Européenne.

En France, l'arrêt de la 2G et de la 3G illustre les limites d'un cadre inadapté aux réalités industrielles et technologiques. En effet, le processus en cours a révélé quelques dysfonctionnements notamment l'absence de visibilité technologique pour les entreprises utilisatrices, le manque d'étude d'impact et de concertation préalable et une couverture encore incertaine. À cela s'ajoute un manque de supervision efficace de ces fermetures, laissant les acteurs économiques et utilisateurs – entreprises, collectivités, copropriétés et bailleurs – confrontés à des contraintes de calendrier.

Les conséquences sont concrètes : difficultés pour adapter ou remplacer des équipements dans les temps, risque de ruptures de services sur les usages professionnels et industriels. Plusieurs fédérations professionnelles ont déjà alerté sur les risques économiques et sociaux de ces décisions.

Afin que la situation vécue avec la 2G et la 3G ne se reproduise pas lors des prochaines fermetures (4G, 5G et suivantes), et alors que les cycles de vie des réseaux mobiles tend à s'accélérer rapidement, la FIEEC a appelé à l'instauration de règles claires au niveau européen. Elle propose notamment un délai minimal de prévenance de sept ans, proportionné à la durée de vie des équipements et aux impacts économiques, une étude d'impact assortie d'une consultation publique préalable, ainsi qu'un suivi des extinctions des réseaux avec capacité de la puissance publique d'intervenir sur ces processus le cas échéant.

La fermeture des réseaux mobiles, si elle est inévitable, ne peut se faire au détriment des utilisateurs ni des filières industrielles. Elle doit être planifiée, concertée et accompagnée. Il est impératif de bâtir un cadre solide et prévisible, garant de la confiance des acteurs et de la continuité des services numériques.



Les 10 ans
de l'AFNUM

A l'occasion de son 10^{ème} anniversaire l'Alliance Française des Industries du Numérique (AFNUM) a réuni au Parc des Princes les acteurs de l'écosystème numérique pour une soirée placée sous le signe de l'engagement collectif.

La soirée a été ouverte par Marc Charriere, président de l'AFNUM, qui a rappelé le chemin parcouru depuis la création de l'Alliance en 2015 et souligné la force d'un collectif unissant les grandes entreprises et les PME autour d'un objectif commun : construire un numérique responsable, compétitif et porteur d'innovation.

Les 10 propositions des industries du numérique

Faire Alliance est au cœur des 10 propositions formulées à l'occasion de cet anniversaire. Celles-ci seront les vecteurs d'un numérique français et européen compétitif et responsable.

Appel à l'action collective pour faire du numérique le socle d'une puissance française et européenne, durable et inclusive, cette feuille de route structurée en trois axes – renforcer la compétitivité, transformer la formation et attirer les talents et agir pour un numérique responsable – a vocation à proposer des actions concrètes pour les années à venir.

Le dialogue au cœur de l'événement

La soirée a été rythmée par de nombreuses interventions et échanges illustrant la diversité des enjeux du numérique.

Thomas Courbe, directeur général de la DGE, a insisté sur l'importance de la politique industrielle pour soutenir l'innovation numérique ; Laure de la Raudière, présidente de l'ARCEP, a rappelé l'importance des régulateurs pour un numérique de confiance. Cecilia Bonefeld-Dahl, déléguée générale de Digital Europe, a partagé sa vision d'un numérique qui capitalise sur ses forces plutôt que de se focaliser sur ses faiblesses. Le président du Medef, Patrick Martin, a salué la mobilisation de l'AFNUM sur les enjeux de réindustrialisation et de formation.

Deux tables rondes ont approfondi les débats. L'une portant sur les collaborations que l'AFNUM a développées durant ces 10 dernières années avec les autorités de régulation avec Laure de La Raudière - Arcep, Alban de Nervaux - Arcom, Michel Combet - CNIL et Jérôme Marilly - ComCyber-MI.

La seconde s'est focalisée sur le rôle du numérique pour la réindustrialisation de la France et de l'Europe avec Frédérique Le Grevès - STMicroelectronics, Florent Kirchner - SGPI, Dominique Carlac'h - ABGi et le général Bruno Baratz - Combat futur de l'armée de Terre.

Pour clôturer cette soirée, les invités ont pu profiter du Parc des Princes, lieu parisien emblématique avec la Coupe de la Ligue des Champions comme invitée d'honneur !

LES WEBINAIRES DU CLUB #INNOVTECH

BOUYGUES ET LA FONDATION SOLAR IMPULSE :
L'INNOVATION AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Bâtiments intelligents et bas carbone, matériaux innovants, infrastructures et mobilités connectées, 5G, cybersécurité et cloud, smart cities... Autant de domaines dans lesquels le groupe Bouygues, présent dans la construction, les énergies, les services et les médias, déploie sa stratégie R&D pour proposer des solutions à la fois performantes et durables.

En partenariat avec la Fondation Solar Impulse, fondée par Bertrand Piccard pour identifier et promouvoir 1000 solutions écologiques et économiquement viables, Bouygues développe et met en œuvre des innovations labellisées « Solution efficiente ».



Christophe LIÉNARD,
*Directeur central de l'innovation
du groupe Bouygues*



Enzo STAUFFNER,
*Chef de projet Partenaires
de la Fondation Solar Impulse*

AVION ÉLECTRIQUE : À QUOI RESSEMBLERA LE CIEL DE DEMAIN ?

Comment concilier les exigences environnementales croissantes avec les impératifs de performance, de sécurité et de compétitivité qui demeurent au cœur des priorités du secteur aérien ? Pour partager les dernières innovations dans ce domaine, nous avons convié Safran et Aura Aero au Club #Innovtech du 24 septembre dernier.

Safran, groupe international de haute technologie et leader mondial des systèmes électriques aéronautiques, a présenté sa gamme de moteurs électriques ENGINEUS. En obtenant début 2025 la certification de l'EASA – une première mondiale – pour ce moteur, le groupe franchit un cap vers la mise en production et la commercialisation des premiers appareils tout électriques ou hybrides.

Aura Aero, constructeur d'avions, a témoigné de l'intégration concrète de ces innovations, notamment à travers l'utilisation du moteur ENGINEUS 100. Ce webinaire a permis de comprendre comment ce moteur, léger, compact et performant, avec son système de



refroidissement par air et sa conception pensée pour la production en série, répond aux nouveaux usages et contribue à la décarbonation du transport aérien.



Florent NIERLICH,
*Directeur technique et innovation
Safran Electrical & Power*



Mattia PADULO,
*Directeur technique et ingénieur en chef du
programme ERA (Electrical Regional Aircraft)
Aura Aero*

Pour assister aux webinaires du Club #Innovtech de la FIEEC

envoyez un mail à communication@fieec.fr

REMISE DU PRIX FIEEC BPIFRANCE DE LA RECHERCHE APPLIQUÉE 2025



Une avancée majeure dans la maîtrise des matières premières

« **La matière, c'est l'or de demain !** » C'est par ces mots que Sandrine Mollé, PDG de Reeverse Systems, a salué la remise du Prix 2025 au chercheur Victor Senergues, récompensé pour ses travaux de recherche menés en collaboration avec l'entreprise spécialisée dans les solutions innovantes pour la gestion des matériaux.

Organisé en partenariat avec l'ANRT (Association nationale de la recherche et de la technologie) et le Club Rodin, le prix a été remis lors de l'événement

marquant les 100 ans de la FIEEC. Il distingue des travaux de recherche appliquée ayant un impact concret sur la performance, la croissance et l'emploi industriel en France, en valorisant les coopérations entre chercheurs et PME ou ETI.

L'innovation récompensée permet de réduire les pertes de matières stratégiques telles que l'aluminium, le titane, l'acier ou les composites et de répondre ainsi à une véritable problématique industrielle et environnementale. Unique au monde, cette technologie issue de 4 ans de recherche avec un investissement de 4 millions d'euros a déjà séduit des géants de l'aéronautique (Airbus, Aries Industries) comme des acteurs de la menuiserie industrielle (SIB Europe, Atlantem, groupe Herige Industries).

PRIX FIEEC - BPIFRANCE 2025 de la Recherche appliquée bpi**france**

« **L'innovation, c'est notre raison d'être, c'est notre raison de vivre !** »

En tant qu'invité d'honneur pour la remise du prix, Pierre Gattaz a souligné l'importance stratégique d'investir dans la recherche pour préserver la compétitivité française. Il a plaidé pour la sanctuarisation du crédit d'impôt recherche, véritable levier d'attractivité pour les talents et les investissements internationaux en France.



François KLEIN, Directeur data et recherche algorithmique chez Reeverse Systems, **Victor SENERGUES**, lauréat du Prix Fieec-BPI France 2025, titulaire d'un master en recherche opérationnelle de l'Université Grenoble Alpes et de l'ENSIMAG, avec **Sandrine MOLLÉ**, PDG de Reeverse Systems et **Pierre GATTAZ**, PDG de Radiall, président de la FIEEC de 2013 à 2020.

« SANS SCIENCE, PAS D'INDUSTRIE » Le cri d'alarme des femmes scientifiques



Le Palais de la Découverte, lieu emblématique de vulgarisation scientifique, véritable patrimoine vivant avec sa dimension à la fois éducative et familiale, devait rouvrir partiellement le 11 juin 2025 après 4 ans de travaux. Cette préouverture a été annulée sur fond de tensions entre institutions culturelles et pouvoirs publics, provoquant des réactions en chaîne dans l'ensemble de la communauté scientifique et économique française.

Face à cette menace, un collectif de femmes scientifiques et chefs d'entreprise a publié le 6 juillet 2025 une tribune retentissante dans Les Échos, intitulée :

« Sans science, pas d'industrie : défendons la réouverture du Palais de la Découverte ! ».

Les signataires dénoncent une contradiction fondamentale : « Aujourd'hui, alors que la France se donne pour ambition de redevenir une grande nation industrielle et technologique, le sort du Palais de la Découverte est suspendu. Quelle contradiction ! » Leur question est directe : « Comment espérer réussir notre réindustrialisation sans cultiver les vocations scientifiques dès le plus jeune âge ? »

Pour ces femmes leaders, l'enjeu dépasse la simple préservation d'un musée. Il s'agit de répondre aux grands défis contemporains – climatiques, numériques, énergétiques, sociaux – qui nécessitent de « cultiver les vocations scientifiques dès le plus jeune âge ». Elles appellent à « multiplier, non amoindrir, les lieux de culture scientifique » et à reconnaître la complémentarité entre le Palais de la Découverte et la Cité des sciences et de l'industrie.

Leur message est sans équivoque : la fermeture ou le déclassement de ce lieu constituerait une erreur stratégique majeure pour l'avenir de la France.



A l'heure où nous écrivons ces lignes, le sort de ce lieu mythique reste toujours incertain.

Parmi les signataires de la tribune figurent :

Doris Birkhofer – CEO Siemens France
 Angeles Garcia Poveda – Présidente CA de Legrand
 Hinda Gharbi – CEO Bureau Veritas
 Christel Heydemann – CEO Orange
 Ilham Kadri – CEO Syensqo
 Catherine McGregor – CEO Engie
 Florence Verzelen – EVP EMEA Dassault Systems
 Christel Bories – CEO d'Eramet
 Béatrice Kosowski – Présidente d'IBM France

Lire la tribune parue dans Les Echos



ANALYSE DE TENDANCE

L'expertise études, une spécificité du Gifam



Le Gifam, qui représente les marques d'appareils pour la maison, a été l'un des premiers syndicats à développer un service de statistiques mensuelles pour ses membres. Ce service s'est professionnalisé et diversifié au fil des ans, notamment avec la création du service « Gifam Insights » en 2018.

Ce service fournit aux professionnels de l'électroménager et du thermique électrique des études sur demande permettant de mieux comprendre leurs marchés. Initialement réservée aux adhérents du Gifam, son offre s'est peu à peu élargie à l'ensemble de la filière : distributeurs¹, éco-organismes ou entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Afin de répondre aux différentes problématiques marketing ou économiques qui lui sont soumises, l'équipe de Gifam Insights met en œuvre différentes méthodologies :

Des approches quantitatives

classiques via des panels partenaires permettant de traiter plusieurs milliers d'enquêtes chaque année,

Des études spécifiques et très opérationnelles

pour soutenir les équipes marketing et communication,

des entretiens qualitatifs et focus groupes

pour explorer plus finement les attentes des clients ou tester des innovations.

Une compétence disponible pour tous les acteurs de la FIEEC

Reconnu pour ses réalisations sur des sujets clés comme la maintenance, la réparation ou les parcours d'achat, Gifam Insights a su s'imposer comme un acteur de référence sur les thématiques liées à l'économie circulaire. En 2024, son expertise a été retenue par l'Agence de la transition écologique (Ademe) pour réaliser son étude « Perception et pratiques des Français en matière de réparation ».

Gifam Insights a également la capacité d'appréhender des univers BtoB en adaptant les méthodologies d'études pour tenir compte des problématiques spécifiques liées à la prescription, aux circuits longs ou aux installateurs.

Comme l'explique Laurent Cours, directeur du département études & statistiques du Gifam : « Si vous posez des questions sur la taille de votre marché, l'appétence de certaines cibles pour vos offres ou l'intérêt de lancer un nouveau service, Gifam Insights peut vous accompagner, de l'élaboration de votre cahier des charges à la réalisation complète de votre étude ».



Laurent Cours
Directeur du département
statistiques & études du Gifam

1. Avec des études liées à la compréhension des parcours d'achat.

NORMALISATION

Réforme de l'infrastructure qualité : quels enjeux ?



L'Europe engage une réforme majeure de son infrastructure qualité, avec la révision du règlement 1025/2012, l'adaptation du nouveau cadre législatif (NLF)¹ et le paquet Omnibus IV². Ces changements, essentiels pour renforcer la compétitivité et assurer la sécurité des marchés, cristallisent des tensions autour des normes techniques qui jouent un rôle clé dans l'accès aux marchés.

Un équilibre fragile avec le règlement 1025/2012

Ce texte, basé sur un partenariat public-privé³, contribue à la compétitivité des entreprises européennes. Sa révision introduit des spécifications communes, élaborées hors des organisations européennes de normalisation (ESOs), avec la perspective d'établir une agence européenne dédiée. Mais ce changement comporte des risques : une possible rupture avec les normes internationales, qui représentent 80 % des normes électrotechniques liées à l'industrie électrique, électronique et de communication ; une fragmentation du marché ; et une surcharge des experts déjà mobilisés à l'international et dans les ESOs. Pour l'industrie, l'enjeu est de préserver le système actuel - consensuel, transparent, inclusif - capable de soutenir le marché unique et la souveraineté européenne.

Vers une modernisation du NLF

Pilier du marché unique, le NLF sépare le rôle des législateurs et des EOSs. Les deux principaux défis de

sa modernisation passent par son adaptation à la digitalisation (Digital Product Passport) et à la globalisation ; et le renforcement de la surveillance du marché notamment grâce à l'utilisation d'outils numériques.

Compétitivité et souveraineté sont en jeu

Face à la Chine et aux États-Unis, qui instrumentalisent la normalisation pour dominer les marchés, **l'Europe doit préserver ses atouts avec des normes harmonisées qui favorisent ses exportations.** Elle doit également veiller à limiter les spécifications communes, qui risquent d'affaiblir son influence internationale et d'alourdir les coûts pour les petites et moyennes entreprises. Une réforme équilibrée, qui offre une chance de moderniser l'infrastructure qualité, repose sur plusieurs principes : le maintien d'un partenariat public-privé, l'intégration d'outils numériques et l'association d'experts industriels. L'Europe doit réformer sans affaiblir, en conciliant innovation, cohérence et compétitivité, comme le recommande le rapport Draghi.

1. Accréditation, conformité, surveillance du marché.

2. Numérisation et spécifications communes dans 30 directives, dont LVD, RED, ESPR.

3. CEN, CENELEC, ETSI - ESOs.

Webinaire

Faire du DPP un levier pour l'économie circulaire et la compétitivité industrielle

Le Digital Product Passport (DPP) devient un outil clé pour l'économie circulaire mais son déploiement soulève des défis majeurs avec 8 projets de normes en discussion sur son infrastructure et des actes délégués en préparation. Le secteur des batteries est déjà concerné. Il impacte certains produits électriques et électroniques. Ces derniers le seront directement avec les câbles d'ici 2027 et 2030. Ce webinaire vous aidera à anticiper les normes en cours, comprendre les enjeux pour votre secteur (IoT, batteries intégrées...) et contribuer à une vision équilibrée alliant environnement, conformité et opportunités business.

Mardi 18 novembre de 15h30 à 17h30 – Événement 100% digital

Pour participer, envoyez un mail à communication@fieec.fr

MARC CHARRIÈRE

Nouveau président de l'AFNUM



Marc Charrière a été élu en juin 2025 président de l'Alliance Française des Industries du Numérique. Directeur des Affaires publiques et secrétaire général de Nokia France depuis 2016, il a bâti l'essentiel de sa carrière chez Alcatel-Lucent France, où il fut directeur des Affaires publiques (2008-2016), VP Enterprise & Vertical Markets (2005-2008) et directeur des Ventes Fixed Communications Group (2002-2004), pilotant

ADSL, fibre optique, réseaux intelligents et NGN. Entré chez Alcatel en 1991, il a accompagné le déploiement de l'ADSL et l'essor de nouveaux opérateurs. Ancien consultant en informatique financière et ingénieur de recherche chez EDF et au CEA, il est diplômé de l'École Centrale de Lyon et titulaire d'un DEA en électrotechnique appliquée à la physique nucléaire.

HUGUES MALHÈRE

Nouveau président de Fespa France



Le 26 juin 2025, le Conseil d'administration de FESPA France a élu Hugues Malhère, dirigeant fondateur d'AD'HOC MEDIA (PME nantaise de 20 salariés spécialisée dans la communication visuelle), à la présidence de l'organisation. Il succède à Julia Nojac, qui a exercé ce mandat pendant cinq années jalonnées de nombreuses

avancées structurantes pour la profession. Impliqué de longue date au sein de FESPA France, notamment comme président de la Commission Éco-Conception, Hugues Malhère entend aujourd'hui poursuivre et amplifier les dynamiques engagées à la tête de l'organisation.

PASCAL PORTELLI

Nouveau président d'IGNES



Le 2 juillet, l'Alliance des industriels des solutions électriques et numériques du bâtiment a élu Pascal Portelli président d'IGNES pour un mandat jusqu'en 2028. Âgé de 55 ans, diplômé de l'École Polytechnique et président du Directoire de Delta Dore depuis 2018, Pascal Portelli a exercé pendant

seize ans chez Thomson puis Technicolor, où il a occupé divers postes à responsabilité, notamment au sein du département Maison Connectée avant d'en devenir directeur des opérations. Il succède à Benoît Coquart, directeur général du groupe Legrand.

MICHEL GIORIA

Nouveau délégué général du SERCE



Le 28 avril 2025, Michel Gioria a été désigné pour prendre la succession de Yannick Saint-Roch à la Direction du SERCE. Diplômé en économie de l'environnement (Université de Toulouse), il débute sa carrière en 2002 à l'APCEDE (aujourd'hui AREC). Il rejoint l'ADEME en 2006, y dirige successivement

services et directions régionales (PACA, puis Île-de-France). En 2021, il devient délégué général de France Énergie Éolienne, devenue France Renouvelables, et préside de 2022 à 2025 la commission "EnR et Territoires" de l'Union Française de l'Électricité (UFE).

NOVEMBRE
2025**10^e édition du Programme des Jeunes Professionnels
des Électrotechnologies (PJPE)**

📍 Saint-Denis, siège de l'AFNOR

Jeudi 6 et vendredi 7 novembre

Ce programme initie les participants à la normalisation et à l'évaluation de la conformité aux niveaux national (AFNOR) et international (CENELEC, IEC), tout en facilitant le développement d'un réseau professionnel dans le secteur des électrotechnologies.

**Webinaire du Club #Innovtech
L'Institut polytechnique de Paris
Innovation en santé**

📍 100% Digital

Jeudi 13 novembre de 8h30 à 10h00

Quand l'intelligence collective et l'IA dynamisent la recherche partenariale.

L'Institut Polytechnique de Paris, le Centre interdisciplinaire E4H et la start-up HUVY sont nos invités exceptionnels.

La Grande exposition du Fabriqué en France

📍 Palais de l'Élysée

Samedi 15 et dimanche 16 novembre

Initié par le président de la République, ce rendez-vous annuel met à l'honneur les entreprises, les industriels, les artisans, les associations et les producteurs qui s'engagent pleinement dans la fabrication française.

Inscription préalable en ligne.

Semaine de l'industrie

📍 Partout en France

Du lundi 17 au dimanche 23 novembre

Cette quatorzième édition a pour objectif de permettre aux jeunes, filles et garçons – collégiens, lycéens, apprentis et demandeurs d'emplois – d'éclairer les choix d'orientation en les invitant à découvrir les métiers, les opportunités de carrière et les hommes et les femmes qui font l'industrie, loin des clichés forgés dans l'imaginaire collectif.

IA for Industry x Adopt AI

📍 Grand Palais - Paris

Mardi 25 et mercredi 26 novembre

La FIEEC est partenaire de ce rendez-vous incontournable en France pour l'IA appliquée à l'industrie. Chaque année, il réunit les acteurs majeurs de l'énergie, de l'automobile, de l'aérospatial, de la défense, du bâtiment et bien d'autres secteurs.

DÉCEMBRE
2025**Conférence QUEST-IS**

📍 Paris-Saclay

Du lundi 1^{er} au jeudi 4 décembre

QUEST-IS 2025 marque la 1^{re} Conférence internationale d'ingénierie quantique dédiée à la mise en application concrète des innovations quantiques au service des citoyens. Elle est organisée par la Société de l'Électricité, de l'Électronique et des Technologies de l'Information et de la Communication.

Informations et inscriptions sur <https://conference-questis.org/>



Assises de la Recherche partenariale

◆ Mazarium - Paris

Mardi 2 décembre de 8h30 à 17h

La journée s'articulera en trois temps : établir un diagnostic partagé des soutiens actuels à la recherche partenariale, identifier freins et leviers grâce à une comparaison internationale, puis formuler, en ateliers, des recommandations fortes à destination des décideurs publics.

Sur inscription auprès de l'ANRT



JANVIER 2025

Vœux de la FIEEC

◆ Paris - Espace Hamelin

Mardi 13 janvier



FÉVRIER 2025

Journée de l'Efficacité Énergétique et Environnementale du Bâtiment

◆ Paris - Carrousel du Louvre

Mardi 10 février

Les acteurs clés du bâtiment ont rendez-vous pour des conférences, rencontres B2B, expositions, ateliers, structurés autour de 4 piliers : sobriété, efficacité énergétique, décarbonation, adaptation et résilience. Partenariat FIEEC.



DÉCOUVREZ LA REE

LA REVUE DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DE L'ÉLECTRONIQUE

AU NUMÉRO OU SUR ABONNEMENT
SUR LE SITE SEE.ASSO.FR

AI FOR INDUSTRY : le grand rendez-vous européen de l'intelligence artificielle appliquée à l'industrie



L'intelligence artificielle n'est plus une promesse : elle redéfinit déjà la manière de produire, d'optimiser et d'innover. Pour en saisir toute la portée, le sommet AI for Industry réunira, les 25 et 26 novembre 2025 au Grand Palais, les plus grands acteurs européens et mondiaux de l'industrie autour d'un même enjeu : comment faire de l'IA un moteur de compétitivité durable ?

Organisé dans le cadre du sommet Adopt AI, AI for Industry offrira deux jours de débats, de démonstrations et de retours d'expérience dédiés à l'intégration concrète de l'intelligence artificielle dans les filières industrielles. Les dirigeants de plusieurs grandes entreprises adhérentes de la FIEEC – Legrand, Nexans, Schneider Electric, Rexel, Dell Technologies... – prendront part aux tables rondes et prises de parole aux côtés notamment des dirigeants d'EDF, Engie, Veolia, ArcelorMittal...

Les participants pourront explorer plusieurs thématiques – énergie, automobile, manufacturing, défense, construction, infrastructure, cybersécurité ... – et assister à des master classes dédiées aux nouveaux usages concrets de l'IA.

Carrefour de l'innovation, ce rendez-vous clé permettra de comprendre comment l'intelligence artificielle transforme dès aujourd'hui les usines, les réseaux et les infrastructures de demain. Au-delà des technologies, AI for Industry entend créer un véritable espace de dialogue stratégique où entreprises, chercheurs, institutions et décideurs publics construiront ensemble une vision partagée du futur productif européen.

Dans le cadre de son partenariat avec AI For Industry, la FIEEC vous propose de bénéficier d'une réduction de 10 % sur l'achat de votre pass. Pour cela scannez le QR code de la page suivante.

Votre pass vous permet d'accéder aux autres espaces thématiques d'Adopt AI : Santé, Finance, Planète, Luxe, Voyage, Sport et Retail.

AI FOR INDUSTRY

GRAND PALAIS

25 - 26 NOV 2025

SOMMET INTERNATIONAL
GRAND PALAIS, PARIS

+ 25 000
PARTICIPANTS

**RÉSERVEZ
VOTRE PASS -10%**

+ 500
INTERVENANTS



+ 250
EXPOSANTS

AVEC LA  **FIEEC**
FÉDÉRATION DES INDUSTRIES ÉLECTRIQUES
ÉLECTRONIQUES ET DE COMMUNICATION

7
SCÈNES





Espace Hamelin

Centre d'affaires & services

ESPACE HAMELIN

17 RUE DE L'AMIRAL HAMELIN
MÉTRO BOISSIÈRE (L6) ET IÉNA (L9)

VOTRE CENTRE D'AFFAIRES ET DE CONFÉRENCES

À DEUX PAS DE L'ARC DE TRIOMPHE

Espaces clé en main avec wifi, équipements de visioconférence
et services additionnels



ÉVÉNEMENTS LOCATION DE SALLES ET DE SALONS / SÉMINAIRES / CONFÉRENCES /
RÉCEPTIONS / COCKTAILS / **AFFAIRES** DOMICILIATION D'ENTREPRISE / LOCATION
DE BUREAUX / RESTAURANT D'ENTREPRISE INTÉGRÉ / PARKINGS SECURISÉS

AUDITORIUM jusqu'à 200 personnes / SALONS DE RÉCEPTION & COCKTAILS jusqu'à 150 personnes
20 SALLES DE RÉUNION / SALONS DE RESTAURATION PRIVATIFS de 2 à 90 couverts

Contact : reservations@espace-hamelin.fr - Tél : 06 28 83 56 60 - espace-hamelin.fr